



Surendettement et créancier pas d'accord sur la recevabilité

Par Visiteur

MONSIEUR

Je depose un dossier de surendettement et un creancier n'est pas d'accord de la receviabilite.Don cje passe devant le juge au mois de septembre mais le probleme est que lorsque j'ai fait les credits je n'ai pas devoile tous mes autres credits car je l'ai fait en esperant combler tous les autres et dans la spirale je me suis enlisee.Puis je esperer du juge l'accord de la recevabilite pour faire le plan et ne pas vendre ma maison

MERCI D4AVANCE MAIS JE VOUS JURE QUE CE N'EST PAS LA MAUVAISE FOI;

Recevez MONSIEUR mes sincereres remerciements

Par Visiteur

Chère madame,

Je depose un dossier de surendettement et un creancier n'est pas d'accord de la receviabilite.Don cje passe devant le juge au mois de septembre mais le probleme est que lorsque j'ai fait les credits je n'ai pas devoile tous mes autres credits car je l'ai fait en esperant combler tous les autres et dans la spirale je me suis enlisee.Puis je esperer du juge l'accord de la recevabilite pour faire le plan et ne pas vendre ma maison

Il appartiendra au juge de statuer. En pratique, je vous rassure, la plupart des particuliers ont eut recours à des crédits pour rembourser d'autres crédits et sont tombés dans la spirale infernale à laquelle vous faites référence.

Il est clair que le fait de l'avoir masqué va être critiqué par le créancier et va chercher à faire rejeter le plan sur le contexte de la mauvaise foi.

Pour autant, il appartient au juge de prendre sa décision en fonction des arguments de votre adversaire et de votre bonne foi quant à l'explication de la situation dans laquelle vous étiez.

Alors oui, vous pouvez espérer l'accord du juge mais rien ne peut garantir que vous l'obtiendrez avec certitude!

IL faut se battre et continuer à espérer, cela vaut d'autant plus le coup que pour le moment, vous avez toutes vos chances.

Très cordialement.